

**Délibération n°324 en date du 4 décembre 2013
portant inscriptions et procédant à des radiations au sein du groupe cible de
l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n°54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du Directeur du Département des contrôles,

Considérant en premier lieu, qu'il convient d'inclure dans le groupe cible des sportifs de haut niveau pratiquant des disciplines telles que le ski ou le patinage artistique dans la perspective de leur participation aux Jeux Olympiques de Sotchi au mois de février 2014 ; que des propositions en ce sens ont été formulées par la Fédération dont relèvent les intéressés ;

Considérant en deuxième lieu, qu'il importe d'inclure également dans le groupe cible un sportif pratiquant le handball à titre professionnel ; que cette désignation fait suite à une concertation avec la Ligue nationale de handball ;

Considérant enfin, qu'il y a lieu de procéder à la radiation du groupe cible de deux sportifs, l'un pratiquant le basket-ball à titre professionnel pour le motif qu'il vient de subir une grave blessure ne lui permettant pas de participer à des compétitions pour cette saison ; l'autre pratiquant le tennis pour le motif qu'il va intégrer le groupe cible de sa fédération internationale ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont inscrits dans le groupe cible de l'Agence, les sportifs dont les noms figurent en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : Est également inscrit dans le groupe cible de l'Agence, le sportif dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.

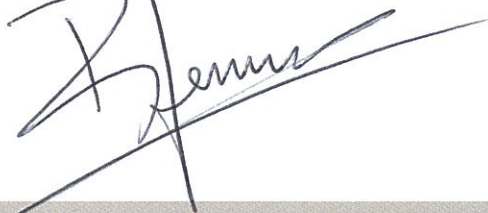
Article 3 : Sont radiés du groupe cible les sportifs dont les noms figurent en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 : Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n°54 rectifiée, susvisée.

Article 5 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 4 décembre 2013.

Le Président
de l'Agence française de lutte contre le dopage
Bruno GENEVOIS



**Annexe 1 à la délibération n°324 du Collège de
l'Agence française de lutte contre le dopage en
date du 4 décembre 2013 : inscription de sportifs
dans le groupe cible au titre de la préparation
olympique**

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
SKI	M.	ADELISSE	Antoine
SKI	Mme	AYMONIER	Célia
SKI	M.	BACKSCHEIDER	Adrien
SKI	Mme	BARIOZ	Taina
SKI	Mme	BARTHELEMY	Laure
SKI	Mme	BAUD	Adeline
SKI	Mme	BAUD	Jacquemine
SKI	M.	BERTONI	Xavier
SKI	Mme	BERTRAND	Marion
SKI	Mme	BOURGOIS	Célia
SKI	M.	CAVET	Benjamin
SKI	Mme	CHEVALIER	Anais
SKI	Mme	DESTHIEUX	Simon
SKI	Mme	FAIVRE-PICON	Anouk
SKI	M.	FAYED	Guillermo
SKI	M.	FILLON MAILLET	Quentin
SKI	Mme	GAUTHIER	Marine
SKI	M.	GOALABRE	Paul
SKI	M.	GROS	Baptiste
SKI	M.	JEANNEROD	Alexis
SKI	Mme	LOCATELLI	Manon
SKI	Mme	MIRADOLI	Romane
SKI	M.	MIRANDA	Cyril
SKI	M.	MUFFAT-JEANDET	Victor
SKI	M.	MUZATON	Maxence
SKI	Mme	NOENS	Nastasia
SKI	Mme	PELLISSIER	Marion
SKI	M.	PERRILLAT	Christophe
SKI	M.	PERRILLAT BOITEUX	Ivan
SKI	M.	POIRRIER	Bastien
SKI	M.	THOULE	Nicolas
SKI	M.	WIBAULT	Mathias
SPORTS DE GLACE	M.	BOURZAT	Fabian
SPORTS DE GLACE	Mme	PECHALAT	Nathalie
SPORTS DE GLACE	M.	ROUX	Lionel
SPORTS DE GLACE	M.	JONES	Lloyd
SPORTS DE GLACE	M.	MASSOT	Bruno

TOTAL 37 sportifs

**Annexe 2 à la délibération n°324 du
Collège de l'Agence française de lutte
contre le dopage en date du 4 décembre
2013 : inscription d'un sportif dans le
groupe cible au titre des sports
collectifs**

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
HANDBALL	M.	SAVIC	Kosta
TOTAL			1 sportif

**Annexe 3 à la délibération n°324 du Collège de
l'Agence française de lutte contre le dopage en
date du 4 décembre 2013 : radiation de
sportifs du groupe cible**

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
BASKET-BALL	M.	SENE	Mouhamed Saer
TENNIS	M.	ROGER-VASSELIN	Edouard
TOTAL			2 sportifs